



**DEMANDE DE CONTRÔLE DE
BON FONCTIONNEMENT
D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF (ANC)
INSTALLATIONS EXISTANTES**

CADRE RESERVE AU SPANC

Dossier reçu au SPANC le: _____ N° dossier SPANC : _____

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Propriétaire* Notaire Agence Immobilière Autre: _____

TITRE: Monsieur, Madame, Maître(s)

NOM: _____ PRENOM: _____ DATE DE NAISSANCE*:/...../.....

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ COMMUNE: _____

TEL: _____ @: _____
(fixe et/ou port.)

Nature de la demande: Mutation de la propriété (vente, échange, cession de bail...)
 Autre (dysfonctionnement, plainte...): _____

ADRESSE DE L'HABITATION A CONTROLER

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ COMMUNE: _____

REFERENCES CADASTRALES: _____

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE (si différent du demandeur)

TITRE: Monsieur, Madame,

NOM: _____ PRENOM: _____ DATE DE NAISSANCE:/...../.....

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ COMMUNE: _____

TEL: _____ @: _____
(fixe et/ou port.)

REFERENCE DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS (si différent du demandeur)

NOM: _____ PRENOM: _____

TEL: _____ @: _____
(fixe et/ou port.)



† **POUR LE BON DEROULEMENT DU CONTROLE**

Le propriétaire doit veiller à :

- ❖ **Fournir les éléments nécessaires au contrôle**, tels qu'un plan de l'assainissement existant, les factures, l'étude de sol, les photos des travaux, les justificatifs de vidange...
- ❖ **Garantir l'accès des ouvrages en dégageant les regards de visite.**

Déclaration du demandeur

A) Je, demandeur du contrôle, confirme avoir pris connaissance des conditions financières du contrôle :

PAIEMENT A FOURNIR AVEC LE PRESENT FORMULAIRE

PRESTATION	RENSEIGNEMENTS DELIVRES	COUT 2024 (TTC)*
Contrôle d'une installation d'ANC existante	• Vérification de la conformité de l'installation d'ANC vis-à-vis de la réglementation en vigueur	400,63 €
Surcoût	• Impossibilité d'effectuer le contrôle : absence au premier RDV, ouvrage inaccessible, ... • Nécessité de plusieurs visites du SPANC	58,22 €
Contre Visite	• Visite permettant de constater la mise en conformité d'anomalies soulignées lors de la visite précédente	89,08 €
Instruction sans « visite terrain »	• Reprise des résultats d'un contrôle déjà réalisé, si sa validité n'est pas dépassée et si aucun changement n'est intervenu sur l'installation depuis	22,88 €

*Tarifs actualisables chaque année – (TVA 10%)

La réalisation d'un **contrôle dans le cadre d'une mutation est obligatoire** afin de statuer sur le caractère conforme de l'installation d'assainissement non collectif (**Article L271-4 du Code de la Construction et de l'habitation**).

B) Je, demandeur du contrôle, certifie :

- Qu'aucun changement n'est intervenu sur l'installation d'ANC depuis le dernier contrôle du SPANC (pour les cas de reprise des résultats d'un contrôle déjà réalisé datant de moins de 3 ans).

C) Je, demandeur du contrôle, m'engage à :

- Payer le coût du contrôle et les éventuels coûts supplémentaires (absence au rendez-vous, contre-visite...), **auprès de la régie de recette du SPANC par chèque à l'ordre du Trésor Public** ou espèces uniquement au SPANC, 19 rue Jean-Louis Chanoine à DREUX.

DATE : _____

SIGNATURE :